

AHMED, Abdelkader Sid. *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (I.B.R.)* Tome 2 : Le cas des hydrocarbures. Paris, PUBLISUD, Ouvrage publié avec le concours de l'ORSTOM et du ministère de la Coopération, 1990, 288 p.

Bertrand Nézeys

Volume 22, numéro 4, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702931ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702931ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Nézeys, B. (1991). Compte rendu de [AHMED, Abdelkader Sid. *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (I.B.R.)* Tome 2 : Le cas des hydrocarbures. Paris, PUBLISUD, Ouvrage publié avec le concours de l'ORSTOM et du ministère de la Coopération, 1990, 288 p.] *Études internationales*, 22(4), 851–854. <https://doi.org/10.7202/702931ar>

droit international général. Roelandt propose d'abord un essai de définition (chap. 3), à la lumière du droit conventionnel, de certains accords régionaux et des législations nationales pertinentes de 10 États.

Le chapitre 4 porte sur le droit de poser des pipelines dans les diverses zones maritimes à l'égard desquelles une souveraineté est reconnue à l'État côtier – eaux intérieures, eaux archipélagiques, mer territoriale, zone économique exclusive et plateau continental. Ce droit s'étend en outre à la haute mer et à la zone internationale des fonds marins, et une analyse en est faite.

Les conditions d'exploitation et d'enlèvement sont ensuite étudiées (chapitres 5 et 6 respectivement) et notamment les dispositions prévues dans la Convention de 1982 relatives à la protection de ces installations contre d'autres utilisateurs de la mer. Une très brève section – sept pages – est consacrée à la pollution par les pipelines, et nous aurions souhaité sur ce sujet un plus long développement.

Dans la troisième et dernière partie de l'ouvrage, Roelandt se penche sur un cas pratique de transport, celui qu'on retrouve en mer du Nord. Se livrant à une étude comparative du contenu des législations nationales – britannique, allemande, norvégienne et hollandaise – de même que des accords bilatéraux conclus en la matière dans la région, l'auteur souhaite avec raison que soit adopté un «code international relatif au transport par pipelines sous-marins», compte tenu d'un environnement de plus en plus encombré et de l'exigence d'une utilisation plus rationnelle de la mer.

Le transport par pipelines sous-marins n'a pas encore fait l'objet d'une étude juridique d'ensemble, et l'auteur comble ici une lacune dans ce domaine. Solidement documenté et rédigé avec clarté, l'ouvrage de Marc Roelandt demeure par ailleurs celui d'un spécialiste et il s'adresse exclusivement aux juristes, à l'exception de la brève première partie, qui traite d'aspects techniques.

Georges LABRECQUE

Département de géographie
Université Laval, Québec

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

AHMED, Abdelkader Sid. *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles* (I.B.R.) Tome 2 : Le cas des hydrocarbures. Paris, PUBLISUD, Ouvrage publié avec le concours de l'ORSTOM et du ministère de la Coopération, 1990, 288 p.

Les deux tomes qu'Abdelkader Sid Ahmed consacre à l'économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles lui fournissent l'occasion de passer en revue une partie importante de la littérature consacrée aux causes du sous-développement et aux politiques du développement. L'impression d'ensemble qui prévaut à la lecture de cette «somme» est un certain scepticisme sur les possibilités réelles d'un développement fondé sur l'exploitation des ressources naturelles.

Le tome I présente tout d'abord les modèles théoriques et empiriques

d'industrialisation qui, d'une manière ou d'une autre, essaient d'intégrer les ressources naturelles. L'auteur présente alors le concept de «valeur retenue» qui doit permettre «d'évaluer concrètement la proportion de valeur totale de la production dans une activité d'exportation qui est retenue par le pays hôte». Présentée à l'occasion des investissements directs des firmes multinationales, elle est généralisée à toutes les exportations. Il s'agit de maximiser «la part des recettes d'exportations allant aux facteurs domestiques de production». Malheureusement, le concept n'est pas utilisé par la suite.

Suit une analyse historique de quelques succès et échecs de développement industriel à partir des produits de base. Parmi les succès, on trouve les cas australien, canadien, américain, néo-zélandais et finlandais. Les échecs sont ceux de l'Égypte (coton), du Costa Rica (café) et du Chili (cuivre). Comme toujours, l'histoire donne des exemples de tout. Or on est obligé de constater avec l'auteur que dans les succès, les ressources naturelles ne jouèrent justement pas un rôle déterminant. Tout d'abord, les filières ne furent jamais uniques – on ne relève pas de spécialisation totale – et ensuite, dans chaque cas, sont intervenus des phénomènes spécifiques qui, précisément, ont joué un rôle bien plus important que les seules ressources naturelles. Pour les Dominions «des économies diversifiées, des niveaux de vie, d'éducation et de santé surpassant ceux d'Europe au début du siècle résultèrent avant tout de «formes particulières d'organisation sociale au sein de ces pays» (p. 97). Quant aux succès des pays d'Europe

du Nord, l'explication ad hoc est celle d'une croissance tirée par l'extérieur, par les pays développés, qui pourrait être aussi interprétée comme une accentuation de la dépendance!: «La croissance économique du pays (Danemark) a suivi de près le développement des pays plus importants offrant un débouché aux produits danois (finnois ou hollandais): Angleterre et Allemagne». Pour ce qui concerne les échecs, ils sont dus à l'émergence du rapport de domination «centre-périphérie» caractérisé par l'instauration dans les pays périphériques d'économies d'enclave. C'est cette analyse du commerce international en termes de «centre et périphérie» qui est ensuite présentée – avec le rappel du débat sur les termes de l'échange – puis généralisée aux autres formes de relations internationales: les transferts technologiques et les investissements internationaux anciens et nouveaux.

Dans cette optique, l'auteur présente à nouveau les thèses et les débats concernant la croissance appauvrissante et l'échange inégal en regroupant d'ailleurs ces deux problématiques sous le seul titre général d'échange inégal. Or il faut bien relever que les deux approches sont parfaitement distinctes. La croissance appauvrissante est une éventualité qui peut survenir sous certaines conditions – et précisément lorsqu'une direction est donnée à l'économie indépendamment de l'évolution des prix internationaux et de la demande. La préférence donnée (par qui?) à tel secteur détériore les termes de l'échange du pays. Par contre l'échange inégal (l'exploitation internationale) est inhérent au commerce inter-

national entre les pays développés et les pays en voie de développement. Il est totalement indépendant de toute détérioration des termes de l'échange. Reconnaissons néanmoins que l'auteur présente aussi quelques-unes des critiques qui ont été adressées à cette double approche. Cependant, on aurait aimé qu'il nous fournisse sur la question des compléments de réflexion.

Quoi qu'il en soit, le dernier chapitre du tome 1 et tout le tome 2 s'efforcent de répondre à la question : Est-il possible d'envisager l'industrialisation du pays à partir de l'exportation d'une ou plusieurs ressources naturelles, donc de transformer la rente en accumulation du capital ? L'analyse approfondie des économies pétrolières ne laisse guère de doute sur l'issue d'une telle stratégie. Si l'apparition d'une rente pétrolière dans une économie déjà industrialisée et diversifiée détermine un repli de l'industrie (syndrome hollandais), on voit mal comment l'influence négative de la rente sur l'industrialisation ici pourrait se transformer en facteur d'industrialisation là. Même le développement privilégié de l'industrialisation en aval du pétrole (chimie et pétrochimie) semble mal adaptée à la préparation de l'après-pétrole, puisqu'elle est précisément étroitement liée au pétrole et appelée à disparaître avec lui. En réalité, le problème posé est celui du passage d'une économie de rente à une économie de profit. Le passage semble impossible. L'économie a sa propre logique. À production rentière, consommation rentière. Il semble qu'il faille accepter cette donnée. C'est dire que la rente pétrolière sera certainement le mieux utilisée si elle sert à l'amélioration du niveau de vie de la population dans

les secteurs qui sont les plus éloignés du pétrole, à savoir la santé, l'éducation, le logement, etc. Mais ceci est rejeté par l'auteur qui dénonce cette utilisation de la rente comme un « développement sans croissance ». Mais c'est pourtant ce « développement » qu'il signalait comme une cause de succès des pays ayant réussi à transformer leurs ressources naturelles en processus d'industrialisation.

Il faut noter aussi que le raisonnement en termes d'avantages comparatifs n'est peut-être pas toujours pertinent pour aborder la question des ressources naturelles. Il s'agit le plus souvent d'avantages absolus. Par ailleurs certains mythes réapparaissent de temps en temps. Ici c'est celui de l'autoperpétuation de la croissance : une fois décidé d'accumuler le capital dans certains secteurs industriels, la croissance deviendrait un processus auto-entretenu. On suppose donc que les conditions de la croissance sont constamment maintenues. Là on relève l'idée que le développement et la croissance sont censés exiger des techniques endogènes : « Un élément essentiel à cette perpétuation de la croissance du secteur domestique est la génération ou non de son propre capital et progrès technique ».

Au total, il s'agit là d'un ouvrage particulièrement utile pour ceux qui entendent s'informer sur la littérature des trente dernières années – et notamment celle des années soixantedix – mais assez décevante pour celui qui chercherait des idées nouvelles dans la mesure où l'on ne sort guère des vieux schémas.

On aurait aimé que fort de sa bonne connaissance du sujet, l'auteur

fasse un effort supplémentaire de triage, d'élagage et, somme toute, de critique.

Bertrand NÉZEYS

Université de Paris 1, France

GIARINI, Orio, STAHEL, Walter R. *Les limites du certain, Affronter les risques dans une nouvelle économie de service*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1990, 205 p.

Le Club de Rome récidive. Si l'année 1972 avait été marquée par la publication du rapport *Les limites de la croissance*, l'année 1990 frappera peut-être par *Les limites du certain*. Les auteurs y mettent en relief les fondements d'une science économique élaborée au cours de la Révolution industrielle, marquée par la science de l'époque que l'on caractérise par Newton et Descartes.

Les certitudes de la science économique viennent d'être ébranlées, et le célèbre Prix Nobel de Chimie, Prigogine, les résume dans sa préface en citant Walter Wiesskoff: «Le paradigme newtonien qui sous-tend les théories économiques – classiques ou non – interprète l'économie en fonction de schémas développés par la physique et la mécanique traditionnelles, en analogie avec le système planétaire, la machine et l'automate: elle serait un système clos, autonome, régi par des facteurs endogènes de nature hautement sélective, auto-régulateur, qui se déplacerait vers un point d'équilibre déterminé et prévisible.» Les auteurs citeront à leur tour Prigogine qui en 1983 écrivait:

«Nous sommes de plus en plus nombreux à penser que les lois fondamentales de la nature sont irréversibles et stochastiques: c'est-à-dire que les lois déterministes et réversibles ne sont applicables que dans des situations contraignantes.»

Giarini et Stahel s'attaquent au déterminisme et à la théorie de l'équilibre économique: «il n'est plus justifié scientifiquement parlant de considérer un état d'équilibre en économie (en référence au modèle newtonien) comme prémisse de l'analyse économique».

Les limites du certain réinterprète le rapport *Les limites de la croissance* qui disait en 1972 qu'il ne serait plus possible d'extrapoler à partir du dernier quart de siècle doré, pour proposer que nous vivons non pas une limite de la croissance économique générale, mais la fin du grand cycle de la Révolution industrielle classique. Nos difficultés actuelles seraient dues non pas à une limite fondamentale à la croissance mais à un conflit entre «les nombreux aspects de la nouvelle réalité économique et nos modèles de pensée et de comportements déjà dépassés.»

Nous avons deux choix disent-ils: décréter que la réalité est irrationnelle et incompréhensible, ou reconnaître que nous avons échoué dans nos efforts de renouvellement de nos modèles d'analyse et d'interprétation. Les auteurs optent pour la deuxième hypothèse, et inscrivent l'analyse des *Limites du certain* comme une «participation à cet effort de réédification des années 80 et 90.»

Pour ce, les auteurs identifient trois grands préalables à la recons-